

DEC130676DR17

**Décision portant cessation de fonctions de Françoise Le Corre, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistante de prévention (AP)<sup>1</sup> au sein de la formation de recherche en évolution FRE3492 intitulée Centre d'étude des correspondances et journaux intimes des XIXème et XXème siècles**

**LE DELEGUE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC120917DR17 du 29 février 2012 portant nomination de Françoise Le Corre aux fonctions d'ACMO / d'AP,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / d'assistante de prévention (AP) exercées par Françoise Le Corre dans l'unité du CNRS n°3492 à compter du 01 janvier 2013.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Rennes, le 31 décembre 2012

Le Délégué Régional

André Quinquis

---

<sup>1</sup> Dans certains cas, la dénomination d'ACMO doit être maintenue à titre transitoire. Plus précisément, si la décision de nomination était une décision de nomination d'ACMO, vous devrez utiliser le vocable "ACMO"

DEC 122746INSHS

**Décision portant cessation de fonctions de Mme Nathalie HERVE-FOURNEREAU, et nomination de Mme Marion Del Sol, directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n°6262 intitulée IODE (Institut de l'Ouest : Droit et Europe), dirigée par M. Philippe PIERRE.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision n° DEC122742DSI, en date du 5 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6262 intitulée IODE et nommant M. Philippe PIERRE directeur de l'unité;

**Vu** l'accord du partenaire;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

- I. Il est mis fin aux fonctions de Mme Nathalie Hervé-Fournerau, directrice adjointe de l'unité de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1er septembre 2012.
- II. A compter de cette même date, Mme Marion Del Sol, professeur des universités à l'Université Rennes 1, est nommé directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 janvier 2013, soit 5 mois.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26/11/2012

Pour le président et par délégation,  
Le directeur général délégué à la science  
Joël Bertrand